

## NOTICE D'UTILISATION DU SITE INTERNET AMAPJ

Cette notice explique comment vous pouvez remplir sur internet vos « contrats » (anciennement « commandes ») pour le Collectif bio de la Mue, et vous donne quelques autres informations.

Cette solution remplace notre ancien site qui avait besoin d'être refait après 8 ans de bons et loyaux services (et qui nous avait changé la vie à l'époque). Elle est intégrée dans notre nouveau site, mais fonctionne également indépendamment du site « vitrine » (qui est en construction).

Cette solution s'adapte également à un affichage sur téléphone portable, ce qui peut être très pratique.

Durant la période de saisie des « contrats » (anciennement période d'ouverture des commandes), vous pouvez à tout moment revenir en arrière, si vous faites une erreur de saisie ou si vous changez d'avis. Si vous êtes bloqués à un moment donné, n'hésitez pas à nous contacter, nous trouverons forcément une solution !

En cas de problème, vous pouvez contacter :

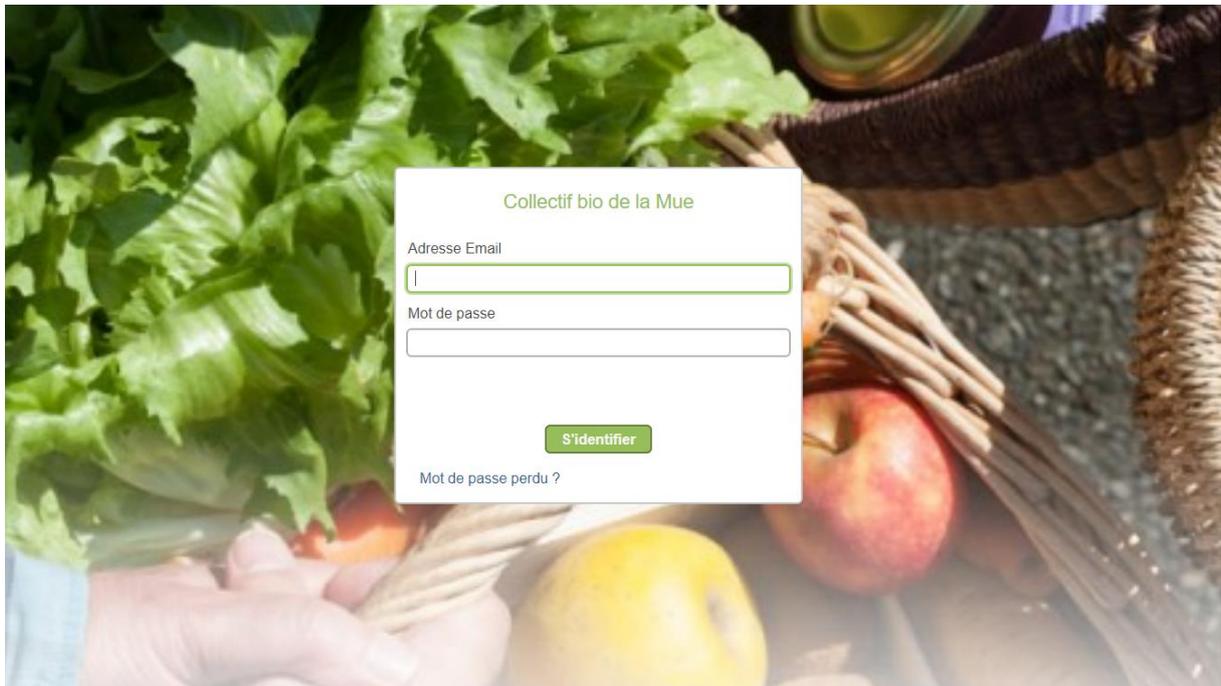
Isabelle RIAUX : [isabelle.rioux@gmail.com](mailto:isabelle.rioux@gmail.com) ou 06 20 12 21 10

## Comment commencer ?

Vous devez d'abord cliquer sur le lien internet suivant :

<https://contrats.amapj.fr/b/collectif-bio-de-la-mue>

La page suivante apparaîtra alors :



Vous devez alors saisir votre adresse email et votre mot de passe (que vous avez dû recevoir par mail). Si vous avez perdu votre mot de passe, vous pourrez en saisir un nouveau en cliquant sur « Mot de passe perdu ».

Si votre mot de passe est correct, vous devriez obtenir ceci :  
La liste des contrats disponibles apparaîtra.

Collectif bio de la Mue

Jeanne LEBLANC

- Mes contrats
- Mes livraisons
- Mes paiements
- Mes adhésions
- Mon compte
- Producteurs / Référents
- Mes permanences

HISTORIQUE

- Historique de mes contrats
- Historique de mes paiements

### Les nouveaux contrats disponibles

**05/2021 - BIERES**

Bières  
**Une seule livraison le jeudi 20 mai 2021**  
 Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit.

S'inscrire

**05/2021 - LAIT, BEURRE, CAMEMBERT**

Produits laitiers  
**4 livraisons à partir du jeudi 06 mai 2021 jusqu'au jeudi 27 mai 2021**  
 Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit.

S'inscrire

**05/2021 - LEGUMES + FROMAGES**

Légumes + Fromages (de la Boîte à fromages)  
**4 livraisons à partir du jeudi 06 mai 2021 jusqu'au jeudi 27 mai 2021**  
 Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit.

S'inscrire

**05/2021 - LENTILLES, FARINE DE SARRASIN, HUILE DE COLZA**

Lentilles, farine de sarrasin, huile de colza  
**Une seule livraison le jeudi 06 mai 2021**  
 Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit.

S'inscrire

**05/2021 - OEUFS + PINTADES**

Oeufs et pintades  
**2 livraisons à partir du jeudi 06 mai 2021 jusqu'au jeudi 20 mai 2021**  
 Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit.

S'inscrire

Attention, quand la date limite est dépassée, les contrats disparaissent automatiquement et vous ne pouvez plus commander.

### Les nouveaux contrats disponibles

**05/2021 - BIERES**

Bières  
**Une seule livraison le jeudi 20 mai 2021**  
 Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit.

S'inscrire

## Comment s'inscrire à un contrat ?

Si vous souhaitez vous inscrire à un contrat, vous devez cliquer sur « S'inscrire ». Par exemple en cliquant sur le contrat « légumes + fromages », vous obtenez ceci :

Mon contrat 05/2021 - LEGUMES + FROMAGES

Produit	Panier de légumes	Panier de légumes	Faisselle de chèvre bio	Faisselle de vache bio	Fromage affiné de chèvre bio	Fromage affiné de vache bio	Fromage frais de chèvre bio	Fromage frais de vache bio	Tomme de vache
<b>prix unitaire</b>	11.00	16.00	2.50	3.70	2.70	3.20	2.70	3.20	3.10
<b>Dates</b>	Petit panier	Grand panier	Pot de 250 g	Pot de 500 g	La pièce	La pièce	La pièce	La pièce	La portion de 200 g
06/05/2021	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
14/05/2021	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
20/05/2021	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
27/05/2021	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Prix Total 0.00

Copier la 1ère ligne partout

Annuler Continuer ...

Vous pouvez alors saisir pour chacune des dates et pour chaque produit la quantité désirée.

Si par exemple vous prenez chaque semaine un petit panier de légumes, vous pouvez inscrire 1 dans la première cellule en haut à gauche.

Pour faciliter la saisie, vous avez ensuite la possibilité d'utiliser le bouton « Copier la 1ere ligne partout ». Vous saisissez uniquement la première ligne du 06/05/2021, vous cliquez sur « Copier la 1ere ligne partout », et vous n'avez plus qu'à corriger les dates qui ne vous conviennent pas (par exemple enlever le vendredi 14/05/2021 si vous ne souhaitez pas commander pour ce jour-là).

Mon contrat 05/2021 - LEGUMES + FROMAGES									
Produit	Panier de légumes	Panier de légumes	Faisselle de chèvre bio	Faisselle de vache bio	Fromage affiné de chèvre bio	Fromage affiné de vache bio	Fromage frais de chèvre bio	Fromage frais de vache bio	Tomme de vache
<b>prix unitaire</b>	11.00	16.00	2.50	3.70	2.70	3.20	2.70	3.20	3.10
<b>Dates</b>	Petit panier	Grand panier	Pot de 250 g	Pot de 500 g	La pièce	La pièce	La pièce	La pièce	La portion de 200 g
06/05/2021	<input type="text" value="1"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
14/05/2021	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
20/05/2021	<input type="text" value="1"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
27/05/2021	<input type="text" value="1"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Prix Total 33.00

Après avoir saisi toutes les quantités qui vous conviennent, vous devez cliquer sur « Continuer », et vous obtenez ceci :

Vos paiements pour le contrat 05/2021 - LEGUMES + FROMAGES	
<b>Ordre des chèques : Collectif bio de la Mue</b>	
<b>Chèques à remettre à Carole GREENE</b>	
Une proposition de paiement a été calculée et est affichée ci dessous.	
Vous pouvez modifier cette proposition en saisissant directement les montants en face de chaque mois	
Le dernier mois est calculé automatiquement pour ajuster le contrat	
Date	Montant €
mai 2021	<input type="text" value="33.00"/>
<b>Montant total à régler</b>	<b>33.00</b>

**Note : ne pas tenir compte des lignes « Ordre des chèques : Collectif bio de la Mue » et « Chèques à remettre à xxx ». Le paiement se fera comme d'habitude, en un paiement global (par chèque à l'ordre du Collectif bio de la Mue ou virement sur le compte du Collectif)**

Vous cliquez ensuite sur « Sauvegarder » pour terminer la saisie de votre contrat.

L'écran suivant apparaît alors :

The screenshot shows a web interface with a light green and white color scheme. At the top, there is a box with the text: "Une seule livraison le jeudi 20 mai 2021" and "Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit." Below this is another box for "05/2021 - PÂTES ET FARINES DE BLÉ" with a "S'inscrire" button. A section titled "Mes contrats existants" is circled in red. Below it, a contract for "05/2021 - LEGUMES + FROMAGES" is also circled in red. This contract details "Légumes + Fromages (de la Boite à fromages)", "4 livraisons à partir du jeudi 06 mai 2021 jusqu'au jeudi 27 mai 2021", and "Ce contrat est modifiable jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit." To the right of this contract are three buttons: "Modifier", "Supprimer", and "Voir".

Vous avez maintenant un contrat existant (le contrat Légumes + fromages), et il est toujours possible de vous inscrire aux autres contrats (bières, lait, œufs, etc).

### Comment modifier ou supprimer un contrat ?

Vous pouvez voir, modifier ou supprimer votre contrat depuis la page « Mes contrats ».

Pour modifier un contrat, vous cliquez sur « Modifier », et vous obtenez le même écran que pendant l'inscription. Vous pourrez alors modifier les quantités ou dates de livraison.

Pour le supprimer, il faut cliquer sur le bouton « Supprimer », vous verrez alors

A green dialog box with the text "Confirmation suppression" and a close button (X) in the top right corner.

Etes vous sûr de vouloir supprimer le contrat de 05/2021 - LEGUMES + FROMAGES ?

Supprimer Annuler

Si vous cliquez sur « Supprimer », le contrat Légumes + fromages est alors définitivement supprimé et revient dans « Mes contrats disponibles » au lieu de « Mes contrats existants ». Vous obtiendrez alors ceci :

Collectif bio de la Mue	Les nouveaux contrats disponibles
<p>Romain DUPUIS ▾</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mes contrats</li> <li>Mes livraisons</li> <li>Mes paiements</li> <li>Mes adhésions</li> <li>Mon compte</li> <li>Producteurs / Référénts</li> <li>Liste des adhérents</li> <li>Mes permanences</li> </ul> <p>HISTORIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Historique de mes contrats</li> <li>Historique de mes paiements</li> </ul> <p>PRODUCTEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Livraisons d'un producteur</li> <li>Contrats d'un producteur</li> </ul> <p>REFERENT</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des contrats vierges</li> <li>Gestion des contrats signés</li> <li>Réception des chèques</li> <li>Remise aux producteurs</li> <li>Gestion des produits</li> <li>Contrats d'un amapien</li> <li>Livraisons d'un amapien</li> <li>Synthèses multi contrats</li> </ul> <p>PERMANENCES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Périodes de permanence</li> <li>Gestion des inscriptions aux pe...</li> <li>Rôles de permanence</li> </ul> <p>TRESORIER</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des utilisateurs</li> <li>Gestion des producteurs</li> <li>Bilan des adhésions</li> <li>Réception des adhésions</li> <li>Import des données</li> <li>Liste des trésoriers</li> <li>Editions spécifiques</li> </ul> <p>ARCHIVES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Contrats archivés</li> <li>Producteurs archivés</li> <li>Utilisateurs archivés</li> <li>Gestion des archives</li> </ul> <p>ADMIN</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Paramètres généraux</li> <li>Liste des administrateurs</li> <li>Maintenance</li> <li>Envoyer un mail</li> </ul>	<p><b>05/2021 - BIÈRES</b></p> <p>Bières <span style="float: right;">S'inscrire</span></p> <p><b>Une seule livraison le jeudi 20 mai 2021</b>          Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit.</p> <hr/> <p><b>05/2021 - LAIT, BEURRE, CAMEMBERT</b></p> <p>Produits laitiers <span style="float: right;">S'inscrire</span></p> <p><b>4 livraisons à partir du jeudi 06 mai 2021 jusqu'au jeudi 27 mai 2021</b>          Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit.</p> <hr/> <p><b>05/2021 - LEGUMES + FROMAGES</b></p> <p>Légumes + Fromages (de la Boite à fromages) <span style="float: right;">S'inscrire</span></p> <p><b>4 livraisons à partir du jeudi 06 mai 2021 jusqu'au jeudi 27 mai 2021</b>          Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit.</p> <hr/> <p><b>05/2021 - LENTILLES, FARINE DE SARRASIN, HUILE DE COLZA</b></p> <p>Lentilles, farine de sarrasin, huile de colza <span style="float: right;">S'inscrire</span></p> <p><b>Une seule livraison le jeudi 06 mai 2021</b>          Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit.</p> <hr/> <p><b>05/2021 - OEUFS + PINTADES</b></p> <p>Oeufs et pintades <span style="float: right;">S'inscrire</span></p> <p><b>2 livraisons à partir du jeudi 06 mai 2021 jusqu'au jeudi 20 mai 2021</b>          Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit.</p> <hr/> <p><b>05/2021 - PAIN</b></p> <p>Pains, brioches <span style="float: right;">S'inscrire</span></p> <p><b>4 livraisons à partir du jeudi 06 mai 2021 jusqu'au jeudi 27 mai 2021</b>          Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit.</p> <hr/> <p><b>05/2021 - POULETS</b></p> <p>Volailles <span style="float: right;">S'inscrire</span></p> <p><b>Une seule livraison le jeudi 06 mai 2021</b>          Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit.</p> <hr/> <p><b>05/2021 - PRODUITS DE LA RUCHE</b></p> <p>Miels et autres produits de la ruche <span style="float: right;">S'inscrire</span></p> <p><b>Une seule livraison le jeudi 20 mai 2021</b>          Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit.</p> <hr/> <p><b>05/2021 - PÂTES ET FARINES DE BLÉ</b></p> <p>Pâtes et farines de blé <span style="float: right;">S'inscrire</span></p> <p><b>Une seule livraison le jeudi 06 mai 2021</b>          Vous pouvez vous inscrire et modifier ce contrat jusqu'au mardi 20 avril 2021 minuit.</p> <hr/> <p><b>Mes contrats existants</b></p>

Vous pouvez supprimer et recréer un contrat autant de fois que vous voulez avant la date limite du 20 du mois à minuit (sauf exceptions de dates limites).

Attention, précision TRES importante : nous ne passons pas commande : nous nous inscrivons à un contrat. Ce qui veut dire que nous n'avons pas de panier dans lequel nous mettons nos articles, et à la fin on valide la commande et on paie. Et si on veut des choses supplémentaires, on passe une deuxième commande.

Ici ça ne marche pas comme ça : on coche les produits que l'on souhaite, mais jusqu'à la date de fermeture des commandes, on peut modifier notre "commande" (même si le terme à utiliser n'est plus le bon) comme on veut. On peut même changer d'avis et ne plus s'inscrire. Par contre, si entre-temps, vous avez imprimé votre récap et qu'il change ensuite, c'est le récap à la date de fermeture des commandes (et sur le fichier de récap des commandes à la permanence) qui fera foi, non votre feuille imprimée.

## Comment connaître le montant total à payer au Collectif bio de la Mue ?

Pour connaître le montant à remettre au Collectif le 20 du mois, en paiement de vos contrats, vous pouvez cliquer à gauche sur « Mes Paiements ». Imaginons que vous ayez souscrits à deux contrats Légumes et Lait, vous obtenez alors la page suivante :

### Les chèques que je dois donner à l'AMAP

Nom du contrat : 05/2021 - LAIT, BEURRE, CAMEMBERT  
Date limite de remise des chèques: mercredi 21 avril 2021  
Ordre des chèques : Collectif bio de la Mue

1 chèque de 52.10 € qui sera débité en mai 2021

Nom du contrat : 05/2021 - LEGUMES + FROMAGES  
Date limite de remise des chèques: mercredi 21 avril 2021  
Ordre des chèques : Collectif bio de la Mue

1 chèque de 33.00 € qui sera débité en mai 2021

### Le planning de mes paiements à venir mois par mois

mai 2021 - Total du mois : 85.10 €

Montant : 52.10 € - Contrat :05/2021 - LAIT, BEURRE, CAMEMBERT - Ordre du chèque :Collectif bio de la Mue (Chèque à fournir à l'AMAP)  
Montant : 33.00 € - Contrat :05/2021 - LEGUMES + FROMAGES - Ordre du chèque :Collectif bio de la Mue (Chèque à fournir à l'AMAP)

**Ne pas tenir compte de la partie « Les chèques que je dois donner à l'AMAP ».**

La partie qui vous intéresse est « Le planning de mes paiements à venir mois par mois ». Cette page vous affiche le total qui devra être payé au Collectif bio de la Mue.

## Comment payer mes produits ?

Comme actuellement, le paiement se fait pour tous les produits en un seul paiement, par chèque à l'ordre du Collectif bio de la Mue, ou par virement sur le compte du Collectif.

Le paiement peut se faire n'importe quand après avoir fait l'inscription aux contrats et avant la date limite du 20 du mois. Mais attention : dans la mesure où la commande n'est réellement finalisée qu'à la date limite d'inscription aux contrats, il y a un risque :

- Si vous changez d'avis et enlevez des produits, mais que vous avez déjà payé, vous aurez trop payé.
- A l'inverse, si vous avez déjà payé mais que vous rajoutez des produits, il faudra calculer le complément manuellement

Assurez vous donc d'être sûr de votre commande avant de faire le paiement.

## Comment connaître le détail de tous les produits que j'aurai au mois de mai 2021 par exemple ?

Vous pouvez cliquer à gauche sur « Mes Livraisons » pour connaître le détail des produits que vous pourrez récupérer à une date donnée. Imaginons que vous avez deux contrats, vous obtiendrez alors ceci :

« MOIS PRECEDENT » MOIS SUIVANT »

Mai 2021

[Télécharger la feuille d'émargement hebdomadaire semaine 18](#)  
[Télécharger la feuille d'émargement hebdomadaire semaine 19](#)  
[Télécharger la feuille d'émargement hebdomadaire semaine 20](#)  
[Télécharger la feuille d'émargement hebdomadaire semaine 21](#)

**jeudi 06 mai 2021**

05/2021 - LEGUMES + FROMAGES  
1 Panier de légumes , Petit panier

05/2021 - LAIT, BEURRE, CAMEMBERT  
5 Beurre doux bio , La plaquette de 250 g  
1 Camembert bio , La pièce de 250 g  
5 Lait 1/2 écrémé UHT bio , Pack de 6 briques de 1 litre

**jeudi 20 mai 2021**

05/2021 - LEGUMES + FROMAGES  
1 Panier de légumes , Petit panier

**jeudi 27 mai 2021**

05/2021 - LEGUMES + FROMAGES  
1 Panier de légumes , Petit panier

Cet écran affiche vos livraisons pour le mois, avec le détail par semaine.

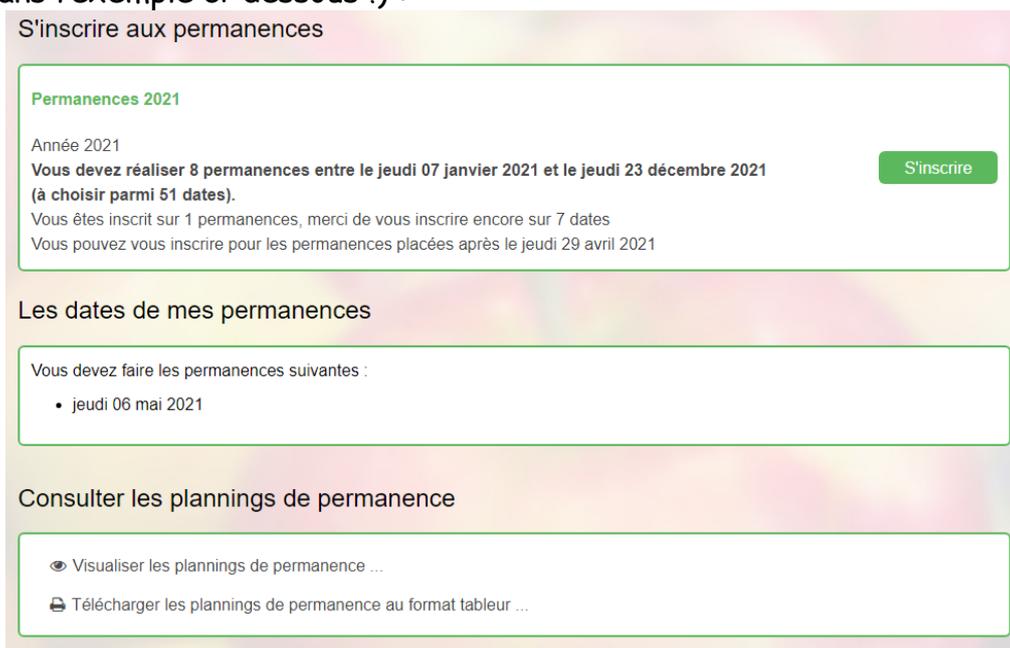
## Comment m'inscrire aux permanences ?

AMAPJ gère le calendrier des permanences, en calculant combien de permanences doivent être effectuées par chacun.

Pour vous inscrire à vos permanences, vous cliquez à gauche sur « Mes permanences » :



L'écran suivant apparaît (rassurez-vous, vous n'aurez pas à effectuer 8 permanences comme dans l'exemple ci-dessous !) :



Vous devez alors cliquer sur « S'inscrire » et vous positionner sur les dates encore disponibles (il y a assez de dates pour tout le monde, mais le choix du jour se restreint au fur et à mesure). Une fois que vous vous serez inscrit à toutes les permanences requises, vous ne pourrez plus vous inscrire (vous pourrez uniquement modifier une inscription) : place à ceux qui n'ont pas encore effectué leurs permanences.

Une fois inscrit, sur la gauche de l'écran en cliquant sur « Mes livraisons », vous pouvez trouver votre récap de livraisons, avec ceci (si par exemple vous vous êtes inscrit pour le 6 mai) :

Mai 2021

- 📄 Télécharger la feuille d'émargement hebdomadaire semaine 18
- 📄 Télécharger la feuille d'émargement hebdomadaire semaine 19
- 📄 Télécharger la feuille d'émargement hebdomadaire semaine 20
- 📄 Télécharger la feuille d'émargement hebdomadaire semaine 21

**jeudi 06 mai 2021**

**!! Attention, vous devez réaliser la permanence ce jeudi 06 mai 2021 (Permanences 2021)!!**  
**Liste des personnes de permanence : DUPUIS Romain**

## 05/2021 - LEGUMES + FROMAGES

1 Panier de légumes , Petit panier

## 05/2021 - LAIT, BEURRE, CAMEMBERT

5 Beurre doux bio , La plaquette de 250 g

1 Camembert bio , La pièce de 250 g

5 Lait 1/2 écrémé UHT bio , Pack de 6 briques de 1 litre

**jeudi 20 mai 2021**

## 05/2021 - LEGUMES + FROMAGES

1 Panier de légumes , Petit panier

**jeudi 27 mai 2021**

## 05/2021 - LEGUMES + FROMAGES

1 Panier de légumes , Petit panier

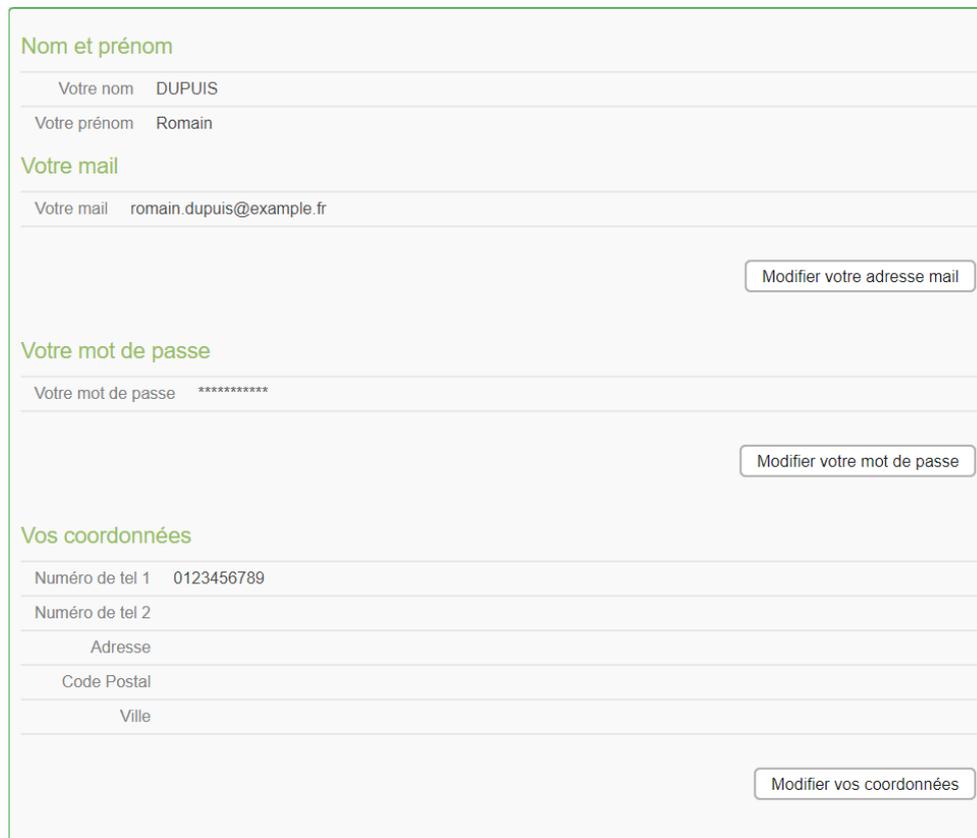
Par ailleurs, quelques jours avant la permanence à laquelle vous vous êtes inscrit, vous recevrez un petit mail de rappel, avec quelques instructions (pour les clés etc).

**Notes :**

- le logiciel possède une option imposant des dates de permanence aux adhérents (charge ensuite aux adhérents de trouver un remplaçant en cas d'impossibilité à cette date-là). Mais nous avons choisi de laisser le choix des dates aux adhérents comme actuellement.
- le logiciel fait un bilan des permanences tenues par chaque adhérent.

## Comment modifier mon adresse email ou mon mot de passe ?

Pour modifier votre adresse email, votre mot de passe ou vos coordonnées (si vous le pouvez, merci d'ajouter un 2<sup>ème</sup> numéro de téléphone), vous cliquez à gauche sur « Mon compte », vous obtenez alors la page suivante :



The screenshot shows a user profile page with the following sections:

- Nom et prénom**:
  - Votre nom: DUPUIS
  - Votre prénom: Romain
- Votre mail**:
  - Votre mail: romain.dupuis@example.fr
  - Button: Modifier votre adresse mail
- Votre mot de passe**:
  - Votre mot de passe: \*\*\*\*\*
  - Button: Modifier votre mot de passe
- Vos coordonnées**:
  - Numéro de tel 1: 0123456789
  - Numéro de tel 2: (empty)
  - Adresse: (empty)
  - Code Postal: (empty)
  - Ville: (empty)
  - Button: Modifier vos coordonnées

Vous pouvez ensuite cliquer sur le bouton « Changer votre adresse email » ou « Changer votre mot de passe » pour faire les modifications souhaitées.

## Comment renouveler mon adhésion ?

En début d'année, on vous demandera de renouveler votre adhésion.

Pour le faire, il suffit d'aller dans « Mes adhésions » sur le bandeau vertical de gauche, et après avoir cliqué dessus vous voyez ceci :

Renouvellement de votre adhésion à l'AMAP

### Adhésion pour Saison 2021

Il est temps d'adhérer pour la nouvelle saison !

Cette adhésion couvre la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Adhérer

Il faut alors cliquer sur « Adhérer », et la fenêtre suivante apparaît :

**Veillez saisir ci dessous le montant de votre adhesion**

Le montant conseillé est de 8.00 €

Montant de votre adhésion

Ordre du chèque : Collectif bio de la Mue ou par virement sur notre compte  
Le montant est à payer séparément de la commande de produits.

Annuler

J'adhère

Ne rien changer au montant : nous n'avons pas le choix de paramétrage du texte, mais le montant indiqué n'est pas le montant conseillé, mais le montant dû. En cliquant sur « J'adhère », vous arrivez à :

## Votre adhésion à l'AMAP

**Adhésion pour Saison 2021**

Modifier

Vous avez renouvelé votre adhésion à l'AMAP. Montant : 8.00 €  
Cette adhésion couvre la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Voir

Il faut ensuite faire le chèque ou le virement à l'ordre de Collectif bio de la Mue.

Pour cette année, étant donné que les adhésions ont déjà été payées par la majorité des adhérents, seuls les adhérents ne l'ayant pas encore payée peuvent encore voir l'écran proposant d'adhérer, les autres voient l'écran final.

### Comment me déconnecter ?

Dans le bandeau vertical de gauche, cliquez sur votre nom, puis « Se déconnecter ».

